

Approbation n° 21 – 093 du 31 mars 2021

Société : VALLOUREC

Prospectus approuvé en vue :

- de l'admission sur Euronext Paris d'un maximum de 164 524 103 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des créanciers convertis, au prorata des créances restructurées résiduelles à la date de référence, à souscrire par compensation à due concurrence avec le montant des créances restructurées résiduelles liquides et exigibles détenues par les créanciers convertis ; et
- de l'admission sur Euronext Paris de 30 342 337 bons de souscription d'actions, donnant le droit de souscrire à une action nouvelle par bon de souscription d'actions émis dans le cadre d'une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des banques commerciales, moyennant un prix de souscription total de 303 423,37 euros, libéré par chacune des banques commerciales par voie de compensation à due concurrence avec leurs créances au titre des RCF et l'admission sur Euronext Paris d'un nombre maximum de 30 342 337 actions nouvelles, susceptibles d'être émises sur exercice des BSA .

NOTA :

Le prospectus est constitué du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2021 sous le numéro D.21-0226, ainsi que d'une note d'opération et d'un résumé.